

Le libéralisme trahi par les libéraux

L'emprise de l'économie a dévoyé le projet d'une société d'individus autonomes et égaux. Cependant, l'émancipation des personnes reste l'horizon politique de toute pensée libérale.

Le libéralisme n'a pas bonne presse. Instigateur de la déréglementation et du libre-échange, il est accusé de tous les maux par la gauche et une partie croissante de l'opinion: chômage, approfondissement des inégalités, dictature de l'argent, exploitation abusive des ressources naturelles. Un autre monde est possible, suggèrent les altermondialistes, qui peinent à esquisser les contours d'un dépassement du capitalisme.

L'Etat social jouit encore d'une assez large adhésion. Mais si une majorité en revendique encore les prestations, elle renâcle de plus en plus à en payer le prix. Les récentes votations vaudoises et genevoises en témoignent. Le coût croissant de la politique sociale inquiète, et pas seulement les tenants libéraux d'un Etat amaigri. On ressent plus ou moins clairement que cette course-poursuite entre une dynamique économique incapable de satisfaire les besoins de chacun et un Etat social chargé de combler ces lacunes conduit à une impasse.

Dans un ouvrage récent, l'éthicien de l'économie Peter Ulrich, professeur à l'Université de Saint-Gall, propose une réflexion stimulante qui vise à renouer les fils rompus du couple de l'économie et de la politique.

Les penseurs du libéralisme originaire ont rêvé d'une société de citoyens libres et égaux, capables de développer de manière autonome leurs projets de vie, tout en gérant en commun la chose publique, la *res publica*. Chez eux point de distinction entre libéralisme politique et économique: le bourgeois - *homo economicus* - et le citoyen ne font qu'un. L'Etat n'est pas un mal nécessaire, mais l'incarnation républicaine d'une collectivité qui garantit les libertés et les droits individuels.

Le développement explosif et sans contrainte de l'économie dans la deuxième moitié du XIX^e siècle signe la fin de la synthèse libérale. La bourgeoisie délaisse son projet d'émancipation politique au profit de ses intérêts économiques immédiats; les radicaux deviennent conservateurs. Et c'est au mouvement ouvrier qu'il revient désormais de conquérir les réformes sociales contre la bourgeoisie. Les néo-libéraux d'aujourd'hui n'ont rien inventé. Déjà le concept de libéralisme est réduit à son étroite dimension économique, la liberté n'étant plus vantée que lorsqu'elle s'applique au marché.

_____ *continue en page 2*

Sommaire

L'écart entre PIB et PNB creuse les inégalités sociales.
page 2

Les salaires des fonctionnaires stagnent.
page 3

L'Union européenne crée un marché intérieur.
page 4

Les conditions cadres priment sur une fiscalité généreuse.
page 5

Le Prix Dentan 2005 à Jean-Luc Benoziglio.
page 6

Hodler et Genève.
page 7

Le Feuilleton d'Anne Rivier.
page 8

Lötschberg

Le nouvel Airbus géant vole la vedette au tunnel entre Valais et Berne. La faute à l'isolement de la Suisse qui paie de sa poche les transits alpins pour tout le continent.

Édito en page 3

Les fondements structurels de l'inégalité sociale

L'écart entre le PIB, stable, et le revenu national, en augmentation, à partir de 1993, s'ouvre sur des riches qui s'enrichissent et des pauvres qui s'appauvrissent.

Comparée aux économies des pays de l'OCDE, l'économie suisse se signale par son taux de croissance faible. Elle serait même la dernière de la classe de dix-neuf pays industrialisés, si l'on choisit comme référence le produit intérieur brut (PIB).

A plusieurs reprises dans *Domaine Public*, nous avons contesté ces comparaisons. Elles ne tiennent pas compte des investissements suisses opérés à l'étranger qui représentent une fortune gigantesque, qu'il s'agisse des filiales des grandes multinationales ou des placements bancaires. Si l'on englobe ces facteurs, la référence est alors le produit national brut (PNB). Dans une étude, publiée ce printemps par l'Institut Créa de macroéconomie appliquée de l'Université de Lausanne, Jean-Christian Lambelet et Claudio Sfreddo reprennent les comparaisons en intégrant le rendement de

la fortune suisse et calculent le revenu national brut, dont ils déterminent, après correction tenant compte de l'inflation, la valeur réelle. Sur cette base appliquée à une longue période, la Suisse améliore son classement et gagne deux rangs.

Les dividendes pour les riches

Mais l'intérêt de l'étude est la mise en évidence, dès les années nonante, de l'évolution divergente du revenu national brut et du produit intérieur. De 1990 à 1992, l'un et l'autre stagnent. Mais dès 1993, le revenu national décolle fortement.

Les auteurs commentent en ces termes: «Cela peut expliquer pourquoi il n'y avait pas - pour ceux qui ont vécu cette période troublée et troublante - guère d'indications d'une panne ou a fortiori d'un déclin du bien-être national en Suisse. C'est-à-dire qu'on n'avait ni le sentiment ni des raisons

de penser que le pays s'appauvrissait - et cela malgré la montée du chômage.» Curieux, la montée du chômage n'aurait pas entamé le bien-être matériel national!

En fait, l'écart PIB-revenu national signifie, dès 1993, un renforcement des inégalités sociales. Car le rendement de la fortune suisse à l'étranger à qui est-il redistribué? Aux actionnaires des multinationales, des grandes banques, aux possesseurs des grandes fortunes. Dans la même période s'instaure la compression des dépenses publiques, la stagnation des salaires réels. Dès cette date, on n'avait le sentiment et des raisons de penser (pour reprendre la formule des auteurs) que se renforçaient les inégalités sociales, qu'il y avait plus de riches riches et plus de pauvres pauvres. Deux lignes de graphiques qui se disjoint: preuve de la distorsion accrue de la condition sociale en Suisse. *ag*

Suite de la première page

Le libéralisme trahi par les libéraux

Nous voici bien loin de cette société où la liberté des uns trouve ses limites éthiques dans la revendication des autres à cette même liberté. Non pas une liberté formelle, mais une liberté qui dans le quotidien de la vie permet à chacun de faire des choix. Une liberté dont l'exercice présuppose des conditions de vie socio-économiques décentes pour tous.

Certes le développement des assurances sociales et de leurs prestations a permis de tempérer la dureté de la compétition économique. Mais, s'interroge Peter Ulrich, le progrès social, au sens libéral de l'extension des libertés, ne consisterait-il pas plutôt à restreindre les transferts

financiers dont bénéficient les moins favorisés, au profit d'une politique d'émancipation des personnes. Ce changement de perspective implique qu'on se penche sur les conditions sociales et économiques à même de développer ces libertés: des droits tels que l'accès à la formation, au savoir, au crédit, de manière à ce que toutes celles et ceux qui en ont la volonté puissent devenir ces «entrepreneurs» dont les libéraux nous chantent les mérites, et dont si peu disposent réellement.

A ces droits d'exercer librement une activité dans le cadre d'une économie de marché doit s'ajouter le droit de s'émanciper au moins partiellement de la

contrainte de la compétition économique. Pour autant qu'on prenne au sérieux l'exigence libérale de l'autonomie des individus. Cette autonomie passe par le droit à un revenu de base pour tous - la fameuse allocation universelle - qui permettrait de vivre cette autonomie à celles et ceux qui, pour diverses raisons, ne peuvent pleinement intégrer le marché.

Le passage d'une politique sociale compensatoire à une politique visant à l'établissement d'une société d'individus libres et égaux en droit, voilà un véritable enjeu politique, une possibilité de dépasser les frontières artificielles d'un économisme étroit, de trouver un sens à une

société où les gains constants de productivité ne produisent pas l'émancipation promise. *jd*

Peter Ulrich, *Zivilisierte Marktwirtschaft. Eine wirtschaftsethische Orientierung*, Herder, Freiburg, 2005.

IMPRESSUM
Rédacteur responsable: Jacques Guyaz (jg)
Rédaction: Marco Danesi (md)
Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd); Carole Faes (cf);
André Gavillet (ag); Daniel Marco;
Roger Nordmann (rn); Anne Rivier;
Albert Tille (at)
Prix Dentan: Jean Kämpfer
Responsable administrative: Anne Caldelari
Impression: Imprimerie du Journal de Sainte-Croix
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863, 1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch
www.domainepublic.ch

Privilèges et déboires de la fonction publique

Les caisses publiques sont vides. Les dépenses de personnel sont la cible principale dans la course aux économies. Logique, la masse salariale représente partout le plus important poste budgétaire. Les employés de l'Etat font de la résistance. On leur reproche alors d'être assis sur leurs privilèges et de refuser tout sacrifice. Les privilèges sont réels, tout particulièrement face aux risques de licenciements. Mais les ombres au tableau existent bel et bien. Il y a d'abord le dénigrement des membres de la fonction publique qui va au-delà de leur statut matériel. Le ras-le-bol des enseignants de la Société pédagogique vaudoise exprimé récemment dans une pleine page publicitaire de *24 heures* est impressionnant. Il y a aussi les réalités chiffrées. Les salaires de la fonction publique sont à la traîne.

L'Office fédéral de la statistique enregistre une hausse moyenne des salaires de 14,1% sur dix ans. Compte tenu de la hausse des prix, les salaires réels augmentent de 3,9%, ce qui ramène la hausse annuelle moyenne à un petit 0,35%. Notons en passant que cette légère progression du pouvoir d'achat des salariés est loin d'être un moteur de l'activité économique. Mais en décortiquant les moyennes on relève de grosses

disparités entre les salariés. La progression des salaires réels de 1994 à 2004 est la suivante dans divers secteurs:

Secteur secondaire	+ 3,1 %
Chimie	+ 8,8 %
Electronique, précision	+ 4,2 %
Textile	+ 0,6 %
Papier, carton	- 0,1 %
Secteur des services	+ 4,5 %
Assurances	+13,7 %
Banques	+12,3 %
Administrations publiques	+ 1,1%
Enseignement	+ 0,4 %

L'avance du secteur des services par rapport à celui de l'industrie et de l'artisanat est une tendance constante. Mais la différence au cours des dix dernières années n'est guère importante. L'écart est en revanche très net entre les différentes branches. Sans surprise, la branche chimie - bien qu'elle intègre la fabrication des chaussures et des articles en caoutchouc - fait beaucoup mieux que les textiles. Dans les services, banques et assurances font, en gros, dix fois mieux que les administrations publiques et trente fois plus que l'enseignement. Bref, les salaires stagnent dans la fonction publique. N'oublions pas cette contribution à la maîtrise des finances de l'Etat. *at*

Les fermes à l'abandon

«La moitié des fermes en activité en 1980 sont aujourd'hui inoccupées» titrait récemment le quotidien *La Liberté*. C'est la conséquence de la profonde réforme de l'agriculture suisse. Des exploitations se ferment, d'autres se modernisent. Nombre d'anciens ruraux ne permettent pas une exploitation selon les nouvelles techniques de travail. D'autres ne répondent plus aux conditions d'élevage pour bénéficier des primes versées par Berne.

Ces bâtiments, qui souvent font partie du patrimoine culturel de la Suisse, devraient pouvoir connaître une autre affectation. Mais les agriculteurs n'ont pas les mains libres. La loi sur l'aménagement du territoire a pour but louable de garantir l'intégrité des zones agricoles et d'éviter l'éparpillement de l'habitat générateur d'un trafic routier indésirable. Elle fixe des règles contraignantes pour transformer un rural en logement, en gîte rural ou en atelier. Les paysans, qui subissent la baisse des prix et recherchent une diversification de leurs revenus, réclament avec insistance un assouplissement de ces règles. Ils sont en passe de l'obtenir. Le Conseil fédéral a entendu cette requête. Il met en consultation une retouche partielle de la loi sur l'aménagement du territoire. A soutenir, sans modération. *at*

Edito

Le Lötschberg cloué au sol

Un petit poisson, un petit oiseau
S'aimaient d'amour tendre
Mais comment s'y prendre
Quand on est dans l'eau
Un petit poisson, un petit oiseau
S'aimaient d'amour tendre
Mais comment s'y prendre
Quand on est là-haut?
(Juliette Greco)

*L*e contraste est saisissant. Mercredi, l'Europe fêtait, sous l'œil envieux du monde entier, le décollage de l'Airbus géant. Jeudi, les autorités cantonales bernoises et valaisannes se retrouvaient deux mille mètres sous terre pour marquer le percement du tunnel du Lötschberg sans susciter la moindre dépêche dans les journaux des pays limitrophes.

En termes technologiques et écologiques, l'A380 présente certes une performance, mais en aucun cas un changement de paradigme. Il transportera simplement un peu plus, en polluant un peu moins. En revanche, les transversales alpines (NLFA) et la politique de transfert des marchandises de la route au rail constituent un progrès considérable sous l'angle écologique et économique. L'impact direct dépassera largement les vallées alpines: c'est jusqu'à Rotterdam, Hambourg et Gènes que les riverains des axes de transport en bénéficieront. L'effet de contagion est considérable, comme le montre l'introduction en Allemagne d'une taxe poids lourds. Tout bien considéré, c'est donc le Lötschberg qui aurait mérité les honneurs des gazettes, et non pas l'A380.

Ce contraste est un formidable révélateur de l'isolement européen de notre pays. Tout d'abord au plan financier. Alors que plusieurs pays européens financent solidairement les dix milliards d'euros de développement de l'A380, la petite Suisse paie seule une facture similaire pour des infrastructures qui bénéficieront avant tout aux pays européens voisins.

Cela souligne aussi notre isolement politique. Il est ahurissant qu'aucun ministre des transports européen n'ait fait le déplacement pour cet événement. Et l'on se demande pourquoi le Département fédéral des affaires étrangères n'a pas saisi cet événement pour mettre en évidence la contribution suisse à l'Europe des transports? L'occasion était d'autant plus précieuse que nous sommes à la veille de deux votations difficiles. Mais il est vrai que les trains, l'argent, les relations extérieures et la politique économique relèvent de quatre départements distincts, dont les bureaux sont séparés par des blocs de granit plus dur que celui du Lötschberg. *rn*

Erreur de lecture

Même s'il ne nous concerne pas civiquement puisque nous ne sommes pas membres de l'Union européenne, le débat sur la ratification de la Constitution européenne déborde jusqu'à nous et, notamment, rouvre un débat toujours latent sur la concurrence, les monopoles.

Il est reproché à la Constitution de «graver dans le marbre les principes du néo-libéralisme». Elle ne serait que le cheval de Troie de l'OMC! Ces affirmations sont un contre-

sens. L'Union crée un espace de liberté et un marché intérieur. Toutes les règles sur la libre circulation et sur la concurrence se réfèrent à cet espace et à ce marché. Les droits de douane sont abolis entre les membres, mais un tarif douanier commun est en vigueur pour les échanges avec les pays non-membres. L'Union est une union douanière. La politique agricole commune, dont on peut discuter les modalités, n'est pas une politique libérale. Les fonds structurels dont on

découvre partout l'intervention ne sont pas un produit du libéralisme, mais traduisent une politique volontariste.

Assimiler les libertés constituant un espace et un marché intérieur au libéralisme qui ignore les réalités nationales pour ne reconnaître que le libre échange, c'est une erreur de lecture. La libre circulation européenne abolit les frontières pour créer une nouvelle frontière, celle de l'Union, comment peut-on l'assimiler au libéralisme sans frontière? ag

Quand les ouvriers découvrent la dignité

Six mois plus tard, un livre édité par *L'Événement syndical* raconte la grève de Swissmetal à Reconvilier. *Quand la «Boillat» était en grève* tente le pari de la fable. Il était une fois une usine, comme tant d'autres. Mais un matin de novembre 2004, les ouvriers arrêtent les machines. Ils contestent le renvoi du directeur. C'est la goutte qui fait déborder le vase. Car André Willemain est un patron autoritaire, intransigeant. Cependant, il incarne une gestion proche des hommes et des femmes arrimés aux chaînes de montage.

Or, depuis l'arrivée de Martin Hellweg à la tête du groupe, génie de la finance qui piétine la tradition des métallos jurassiens, la situation se dégrade. Le capital exploite le travail sans vergogne. Le monde rassurant du boulot bien fait, même payé chichement, s'effrite. Gilbert Falbriard, ouvrier avec trente-trois ans d'ancienneté, regrette «... les petits avantages qui permettaient de compenser un peu nos petits salaires. On n'a plus d'infirmière d'usine, plus de participation pour le dentiste, plus d'assurance maladie collective, plus d'essence à meilleur marché». La compensation du renchérissement part aussi en fumée. «Je suis dégoûté, révolté» crache Marrucho Lopes, ouvrier, père de deux enfants, dont l'un est handicapé. La grève se nourrit d'écœurement, de rage. Elle nargue la légalité. Sauvage, dit-on, hors CCT. Les ouvriers s'en moquent. Leur dignité compte davantage. Assortie d'un attachement suranné à l'usine. Elle reste la Boillat, contre cette appellation bâtarde: Swissmetal, sans âme ni patrie. Car l'enracinement à une terre, à une région, vaut bien une opération financière réussie, voire plus.

Malheureusement, au moment où il faudrait épouser la passion de la grève, plonger dans le drame avec les témoins qui s'avancent sur la scène et interpellent les lecteurs, le livre se dérobe. Il compile la litanie des négociations, des votes et des séances. Et il égare le conte. «Il était une fois» vire au rapport administratif. Même s'il cherche à photographier l'émotion du combat, la peur au ventre, les tripes à nu. Les protagonistes s'effacent finalement derrière les syndicalistes, les leaders, qui prennent la parole. Le reportage s'évanouit dans les propos programmatiques, nécessaires bien sûr, mais à mille lieues du souvenir encore marquant.

Il traîne, par chance, toujours quelques bribes de vie, entre désespoir et furie, parfois sexiste. «Une grève, c'est lourd à vivre, c'est un mélange de crainte, d'espoirs, de doutes. En dix jours, j'ai peu dormi et la nourriture ne descendait plus, à cause de la tension. J'avais parfois l'impression que c'était irréel. (...) Je n'aurais jamais imaginé que nous aurions les couilles de faire la grève. Mais c'était la seule chose qui nous restait pour nous faire entendre.» confesse David Brawand, après la signature de l'accord avec la direction. Ensuite les machines reprennent le travail. md

Coll., *Quand la «Boillat» était en grève*, L'Événement syndical, 2005.

Mariage et chômage

C'est une citation choc. L'article 44 du règlement du personnel de la commune de Lausanne. Adopté en 1936, sous la première majorité de gauche.

«Sont notamment considérés comme de justes motifs de résiliation: l'incapacité constatée, l'incompatibilité au sens de l'article 22 et le mariage d'un membre du personnel de sexe féminin.»

Le mariage, juste motif de licenciement. Or cette disposition n'a pas été prise à la légère. Elle est révélatrice de la manière dont était vécu le chômage avant-guerre, autrement douloureux dans ses conséquences matérielles qu'aujourd'hui. La municipalité argumentait en ces termes: «Il y a un conflit entre deux principes: celui, indiscutablement juste, du droit au travail des femmes et celui, beaucoup plus impérieux à notre sens, qui veut qu'une famille ne puisse toucher deux gains tandis qu'une autre s'en trouve totalement privée.» Mais il n'était pas concevable à l'époque que le refus du double gain puisse toucher aussi bien le mari que l'épouse. D'où cette précision appuyée: «le mariage d'un membre du personnel de sexe féminin.»

La lutte pour l'égalité n'a pu aboutir (partiellement, le combat n'est pas achevé) que par une mutation de l'économie. En 1936, c'est avant tout les institutrices qui étaient visées, mais dans les usines, les commerces, un autre combat devait être mené pour que soient reconnus le droit au travail et l'égalité salariale. ag

Sabine Christe, Nora Natchkova, Manon Schick, Céline Schoeni, *Au foyer de l'inégalité. La division sexuelle du travail en Suisse pendant la crise des années trente et la Deuxième Guerre mondiale.* Editions Antipodes, 2005.

Les impôts ne font pas peur aux entreprises

Une place financière de premier ordre, des hautes écoles, le niveau d'instruction élevé de la population, ainsi qu'un réseau de transports efficace, pèsent davantage qu'un fisc généreux.

Contre le stéréotype, l'étude périodique qui sonde la santé économique du canton de Zurich - *Standardmonitoring Wirtschaftsraum Zürich*, menée par la Greater Zurich Area (association de promotion des intérêts de la région financée par des fonds publics et privés) et sponsorisée par le Credit Suisse - montre qu'un taux d'imposition élevé, voire sa progression, a peu d'influence sur la mobilité des entreprises.

Avec une fiscalité pour les personnes morales qui le situe à la douzième place parmi les cantons suisses (en tête on trouve Zoug et Schwyz) et qui est à la hausse depuis 1995, Zurich (133) attire néanmoins les entreprises. Entre 1997 et 2003, selon les chiffres fournis par le service cantonal de statistiques, leur nombre a augmenté de 16%, pour un total de 76403 sociétés enregistrées. En Suisse romande, Genève (130) connaît le même phénomène, même s'il est moins spectaculaire, un peu plus de 500 établissements supplémentaires depuis 1998, alors qu'au Tessin leur nombre recule malgré un taux très favorable (93).

Cerveaux et réseaux

Or d'autres facteurs déterminent les choix des responsables. Dans le cas zurichois, mais qui est aussi valable en partie pour Genève, la présence d'une place financière mondialisée efface toutes les réticences. On convoite également des centres de services et un secteur tertiaire bien développé, connecté avec l'étranger, susceptible de répondre rapidement et efficacement aux exigences des entreprises en matière de communication, d'administration ou de gestion immobilière. La proximité des instituts de recherche ou des hautes écoles séduit plus d'un investisseur. Sans parler d'un bassin riche en personnel bien qualifié - qui fait défaut au Tessinois par exemple - dans lequel puiser cadres et matière grise. Des liaisons internationales, via le rail, la route ou les airs - malgré les déboires de Swiss et d'Unique airport - branchées sur un réseau régional, dense et capillaire, de transports publics, emportent

définitivement la décision. Pour les étrangers, la qualité de vie au bord de la Limmat joue aussi un rôle important. Surtout quand elle se marie avec un climat politique plutôt apaisé - la polarisation observée émeut surtout politiciens et médias suisses - des prestations sociales généreuses, ainsi qu'avec une scène culturelle de qualité, abondante et polyvalente.

Les cadres en banlieue

Au lieu de fuir un cadre fiscal sévère, qui pousse volontiers au déménagement les spéculateurs à la Martin Ebner, les entreprises se concentrent plutôt sur le choix d'un environnement propice à leur essor. Payer plus ou moins d'impôts compte moins que la disponibilité de structures et de cerveaux apportant la plus-value souhaitée, voire nécessaire à la bonne marche des affaires. Par ailleurs les PME, enracinés dans leur terroir, envisagent rarement des déplacements dont les bénéfices restent

aléatoires, malgré les gains fiscaux espérés.

En revanche, le niveau d'imposition des personnes physiques détermine largement le lieu de domicile des salariés, notamment des dirigeants. Encore une fois le cas de Zurich est exemplaire. Un large éventail de communes entoure la ville à quelques minutes de S-Bahn, toutes bardées de taux fiscaux défiant la cherté de la métropole. Sans parler des cantons voisins, Zoug et Schwyz en tête. On installe ainsi l'entreprise au cœur de l'activité économique, à la barbe de la concurrence fiscale entre cantons et communes, et on éparpille les employés dans la région proche leur permettant d'échapper aux impôts trop lourds du centre urbain. *md*

Ce texte a été rédigé à partir d'un article paru dans *Area7* du 15 avril 2005.
www.area7.ch

WOZ-Un hebdomadaire de gauche

Fondé en 1981 comme hebdomadaire autogéré, le *Wochenzeitung* a duré plus longtemps que *Die Woche* lancé la même année que *L'Hebdo* par le grand éditeur Ringier. Cela ne signifie pourtant pas que le journal est à l'abri d'une disparition. Il y a quelque temps nous avons signalé l'appel de fonds nécessaires pour boucler la 25^e année de parution, soit 300 000 francs. Les lecteurs ont réagi favorablement: plus de 200 000 francs sont déjà arrivés et la campagne continue. Elle sera probablement couronnée de succès car *Die Wochenzeitung* est le journal d'une gauche nouvelle et séduisante. Il suffit pour s'en convaincre de feuilleter *Das WOZ-Branchenverzeichnis* (les pages jaunes WOZ) joint au numéro de fin avril. On découvre une gauche quasi marginale, qui esquisse en revanche les contours d'une société en devenir. Pour le lecteur traditionnel, c'est un monde à part. Mais est-ce suffisant pour faire vivre le journal? Depuis sa relance il y a quelques années, la WOZ a changé d'imprimerie et a élargi ses rubriques. Elle publie également une édition en langue allemande du *Monde diplomatique*. Par contre, les tentatives de lancer une édition en Suisse centrale lors de la disparition de l'hebdomadaire *Luzerner Heute* ont échoué. Le tirage de 13 417 exemplaires vendus correspond-il réellement aux 110 000 lecteurs réguliers revendiqués? En outre, le bimensuel syndical *Work* tire à plus de 100 000 exemplaires et convient mieux à une gauche plus traditionnelle. *cfp*

www.woz.ch

L'exilé royal en Lavaux

Jean Kaempfer

Voici un personnage qui, à toute heure du jour et de la nuit, se rend aux WC à l'étage de son immeuble pour y lire placidement, et nonobstant les coups frappés à la porte par d'autres usagers, une volumineuse encyclopédie en vingt-trois tomes: impossible d'oublier ce rapprochement incongru des toilettes et de la bibliothèque! C'était il y a vingt-cinq ans, dans *Cabinet portrait...* L'inspiration burlesque, celle de Rabelais, de Scarron, accompagne l'œuvre de Jean-Luc Benoziglio comme un bon génie irrévérencieux. On la retrouve aujourd'hui dans *Louis Capet, suite et fin*, où elle déploie ses joyeux ravages au sein d'un genre estimé d'ordinaire pour son sérieux: le roman historique.

L'action de *Louis Capet, suite et fin* est en Suisse, sur les rives du Léman, à Saint-Saphorien précisément (que d'aucuns orthographient, faussement, Saint-Saphorin), et se déroule sur une trentaine de mois, de l'automne 1795 à fin janvier 1798. Mois chargés d'histoire, assurément, puisqu'on y assiste à l'exportation dans toute l'Europe de la Révolution française et aux premiers exploits, en Italie, du jeune général Bonaparte. Saint-Saphorien n'est pas épargné; par exemple, au moment où la République lémanique va être proclamée, les notables du village s'interrogent sur le sort qu'il convient de réserver au représentant bernois: «Quand même, quand même, arrêter von Villiger, [...] tu crois pas que tu pousses le bouchon un peu loin? Et si ça foire à Lausanne, on aura l'air malin, nous, quand les Bernois reviendront». Mais cette prudence est balayée, superbement, par l'interlocuteur du syndic: «Regarde pourtant l'histoire des nations: aucune qui ne soit parvenue à rompre ses chaînes sans étouffer ses oppresseurs dans le sang». En déplaçant les grands discours dans un petit village, *Louis Capet, suite et fin* fait apparaître combien leur grandiloquence est déplacée, elle aussi.

Une perruque en guise de parapluie

Mais imaginons le décalage, si au lieu de délocaliser simplement des discours altiers, c'est l'Altesse elle-même que Benoziglio invitait à prendre ses quartiers dans la bourgade lémanique... Et bien, ce sera chose faite par un petit matin bruineux de l'automne 1795, avec le débarquement de Louis XVI en personne (qui n'a donc pas été guillotiné...) à Saint-Saphorien. «Revêtu d'une sorte de large manteau de taffetas qui, s'évasant vers le bas, donnait à sa silhouette quelque chose de pyramidal», il ressemble étrangement au père Ubu, d'autant plus que Louis Capet («M'sieur Louis Papet», comme l'interpelle le syndic) porte sur son chef, «en guise de pyramidion, pour filer la métaphore, un peu de guingois et bientôt détrempée, [...] cette perruque dont on devait apprendre que, comme d'autres d'un banal suroît, d'une vulgaire capuche, il avait l'habitude de s'en coiffer sous la

pluie, ajoutant qu'il tenait cette relique de son arrière-arrière-arrière-grand-père, Quatorzième du nom.»

L'arrivée d'un roi français déchu à Saint-Saphorien, c'est d'abord l'occasion de revisiter les vieux clichés qui balisent les relations de la Suisse romande avec la France. Ainsi Jaccoud, Vaudois caricatural, interpelle-t-il Louis Capet sur la façon française de compter: «pourquoi pas vingt-douze pour trente-deux, par exemple, ou quarante-dix pour cinquante?» A l'inverse (ethnocentrisme en miroir), lorsque Louis Capet voit arriver sur la table une fondue - «dans le poêlon une masse liquide, spongieuse et jaunâtre qui lui sembla luisante de graisse et à la surface de laquelle s'en venaient crever de grosses pustules» - il rappelle avec une ampleur rhétorique proprement royale toutes

les choses qu'il a déjà été conduit à avaler dans son existence (cela prend deux pages), pour conclure que «ça, il en était navré, qu'elle veuille bien, /madame,/ lui pardonner,/ mais ça,/l'avalier,/ a-va-ler ça,/il ne pouvait tout simplement pas:/non possumus.»

Deux mondes séparés

A ce burlesque ethnographique, qui naît de la confrontation de deux folklores, s'ajoute un burlesque sociologique, qui surgit de la rencontre entre des évidences quotidiennes, des habitudes culturelles incompatibles. Ainsi, à La Pomme de Pin, le jour de son arrivée à Saint-Saphorien, Capet, sans y penser autrement, parce qu'il a faim, «réclama l'entremets de six œufs, et aux truffes.» Le texte, à la ligne, continue ainsi: «Et l'obtint de trois./A la fine herbe.» De même, il s'étonne que «la nourriture, le blanchissage, l'habillement, le bois pour l'hiver... ces choses-là se monnoient (sic) en argent.» Enfermé dans les réflexes héréditaires de sa caste, réduit à boire (trop) de bière et de kirsch parce qu'il n'aime pas le blanc local, Capet s'isole peu à peu, sans y pouvoir mais, parce que l'hétérogénéité de son univers de référence est sans recours. Ainsi, la confrontation burlesque de deux mondes sans dehors, clos sur leurs évidences indiscutées - le monde artificiel et raffiné de la Cour de France et le monde «normal» d'un village vaudois - cette rencontre improbable, parce qu'elle oppose un homme seul à une communauté, prend un tour grave. Louis Capet, à la faveur d'un anachronisme et d'une généralisation que le texte n'interdit pas, devient ainsi au fil des pages une figure émouvante de l'exilé. Ou si l'on veut, du requérant d'asile, du NEM: de tous ces Nemo, de toutes ces non-personnes que la joviale satisfaction d'être soi, entre nous, à Saint-Saphorien et ailleurs, suscite et secrète comme une humeur, ou comme une bave. ■

Les opinions exprimées par l'auteur n'engagent pas la rédaction de DP.

Un artiste fondamental

Le peintre regarde la ville entre paysages, portraits et grandes fresques historiques.

Le titre de l'exposition *Hodler et Genève* n'échappe pas à la connotation quelque peu touristique. N'oublions pas que la peinture n'est pas un art majeur dans la cité de Calvin*. Au XVIII^e siècle encore, les ordonnances somptuaires interdisaient de posséder des peintures et des sculptures.

Dès l'entrée dans l'exposition, les nombreux autoportraits évoluent au cours du temps. Les tableaux de la fin du XIX^e siècle, précis et flatteurs, laissent place au fur et à mesure du vieillissement de l'artiste à des expressions plus décontractées. Parallèlement, la pose de la matière et des couleurs devient plus libre.

Il y a malheureusement trop peu de dessins. Ceux qui sont exposés ont été réalisés en 1915, lors du décès de Valentine Godé-Darel. Ils sont indicibles, comme s'ils cherchaient non pas à exprimer la mort, mais à retenir avec force et volonté, le plus longtemps possible, une image douce de l'aimante. C'est l'un des lieux où l'exposition affirme le mieux le caractère du peintre. Ces dessins sont ceux d'un artiste fondamental.

La ligne de portraits de notables genevois, dans laquelle se glisse le général Ulrich Wille, est remarquable. Ces portraits ne visent pas à immortaliser les grands de la République et canton de Genève, mais à créer des personnages du théâtre de la Cité. La connivence entre l'artiste et ses modèles est grande.

Si les portraits de femmes restent stricts, les peintures de femmes, elles, sont fort différentes. Elles sont à la mesure de l'homme, grand collectionneur du genre. La mise en extase laïque des modèles est la règle.

Quant aux sujets historiques, ils respirent l'énergie et la virilité. Ils

occupent une place centrale dans l'exposition. C'est un domaine, avec celui du symbolisme, où Hodler excelle.

Un patriotisme terrestre

Le *Guerrier furieux*, imposant, est campé sur fond d'incendie de village et de cadavres, la face dans l'herbe. Les hallebardiers et piquiers de la *Bataille de Morat* sont à l'offensive dans un ordre de fer. Le point de vue est au service d'un idéal patriotique moderne, quasi religieux, mais ne venant pas du ciel, enraciné dans la terre. Pas de pasteurs, pas de curés, ni dans les portraits, ni dans les tableaux historiques.

Vues plongeantes ou contre plongeantes, le point de vue, ou plutôt la prise de vue, dramatise les sujets et les objets. Le cinématographe, récemment inventé, n'est pas loin. Les peintures symboliques, où cette exposition classe les peintures de femmes, sont de la même veine.

A côté de la puissance de l'histoire et du symbolisme, les paysages sont très inégaux. Certains paraissent mièvres. Dans d'autres, notamment ceux qu'il peint peu avant sa mort en 1918, alors qu'il est très malade, cloué dans un fauteuil, depuis son appartement du quai du Mont-Blanc, paysages de la Rade de Genève et du Mont-Blanc, on retrouve la volonté de création d'Hodler. Comme ailleurs, il ne représente pas, il crée les paysages. *dm*

* Calvingrad pour les artistes d'aujourd'hui, Calvinopolis pour William Vogt, auteur en 1909 d'un livre sur Hodler *Autour d'un grand peintre de mon temps*, cité par Philippe Boyer dans le très bon catalogue de l'exposition. L'exposition est ouverte jusqu'au 21 août au Musée Rath, à Genève.

Les habitudes tuent la convivialité

La cohabitation entre usagers de la route reste problématique.

Depuis janvier 2001, une nouvelle législation facilite l'introduction des «zones de rencontre» en Suisse. Contrairement à leurs ancêtres, les zones résidentielles, dont elles héritent du panneau rectangulaire bleu, elles peuvent se situer aussi bien dans les quartiers d'habitation que dans les quartiers commerçants, là où il y a relativement beaucoup de trafic.

Limitées à 20 km/h, ces zones n'admettent aucun passage pour piétons puisqu'ils sont partout prioritaires et cherchent à réduire au maximum les autres signalisations routières. À l'inverse du principe de séparation des flux qui a façonné nos villes en créant un espace pour la voiture, la chaussée, un espace pour le piéton, le trottoir, et un autre pour le vélo, la piste cyclable, sans oublier les transports publics et les places de parking, la zone de rencontre vise la cohabitation (pacifique) de l'ensemble des usagers sur une même aire de circulation.

Le réflexe «piéton»

Créer des espaces de vie urbains, attractifs et conviviaux sans interdire l'accès aux voitures est un objectif louable et ambitieux trop souvent réduit à modérer le trafic tout en assurant fluidité et sécurité. Le résultat relève plus souvent du parcours de combattant que d'un lieu partagé harmonieusement par tous. Là où les photos montrent des piétons cheminant décontractés au milieu des voitures, des vélos et des trottinettes - dans un chaos bon enfant - la réalité dévoile des usagers confus par la perte des repères classiques et qui gardent leur réflexe «piétons en bordure de route». Le conducteur concentré à éviter et contourner les chicanes érigées pour le faire ralentir peine à respecter la priorité des piétons. Ceux-ci, désécurisés par le comportement peu assuré des automobilistes, rasant les murs et rêvent de passages cloutés.

Certes, il faut du temps jusqu'à ce que les nouvelles règles soient apprivoisées et respectées, mais réfléchir l'aménagement en partant de l'ensemble des usagers, humains mobiles d'une manière ou d'une autre, nécessite encore un tremblement de terre chez la plupart des concepteurs qui croient que la cohabitation ne pose aucun problème pour autant que les conducteurs respectent la limitation de vitesse et que chacun fasse attention à l'autre. Encore faut-il créer les conditions propices à de tels comportements! *cf*

Ecrivain d'amour

Anne Rivier

Après une éternité d'indifférence, Jeanne a déboulé dans l'appartement de sa mère. Sa mère Ecrivain d'Amour! Quelle idée farfelue!

- JE NE ME MOQUE PAS, mais franchement je n'arrive pas à y croire, a-t-elle pouffé. Ce rire d'argent, les plis soleil autour des paupières, c'était bien elle, ma fillette complice, mon alliée de toujours contre la tristesse des hommes. Elle a sauté sur le divan. Assise en tailleur, les pupilles traversées d'éclairs, elle vibrat d'impatience.

- Raconte-moi, maman. Tes clients? Plus de femmes que d'hommes, je suppose. Tu me montreras ta liste? Je suis déjà venue mercredi passé, j'ai sonné, tu n'as pas répondu, je n'ai pas insisté. J'en ai déduit que tu étais avec ton soupirant. Philippe Laporte est raide dingue amoureux de toi, tu devrais accepter. Le mariage, je veux dire.

- Ça t'arrangerait n'est-ce pas? Recasée, la pauvre Alice! Ça ne serait pas raisonnable, ma Jeanne. D'abord, il a quatre ans de moins que moi et à mon âge, quatre ans, ça compte. Et puis, il a ses habitudes, il est très indépendant...

-... Et plutôt cavaleur sur les bords, je suis au courant. A part ça, c'est un type qui s'engage à fond, qui paie de sa personne. Il est large d'esprit et foncièrement sociable, le contraire de mon ours de paternel, en somme. Ton Philippe, j'adorerais l'avoir comme beau-père, je te jure.

Elle m'a gratifiée de plusieurs bises supplémentaires. Oh! Le bonheur, respirer son odeur intacte de pomme et de savon! Je l'ai bercée, elle s'est abandonnée un instant. Mon feu, pourquoi faut-il que nos enfants vieillissent? «Tu sais, papa me manque souvent, à moi aussi», a-t-elle chuchoté, moi je suivais une larme glissant du peigne de ses cils. Je lui ai essuyé la joue alors elle s'est un peu cabrée, mon adolescente perpétuelle, elle s'est redressée d'un coup.

- Tu te rappelles quand papa faisait le loup? Il me pourchassait en retroussant les babines, je courais me cacher sous le lit dans ma chambre, j'étais morte de peur. Il me consolait, il me câlinait, j'étais aux anges. Pourtant plus j'y réfléchis, plus j'ai la conviction qu'il ne m'aimait pas pour ce que je suis vraiment.

- Tu es injuste, Jeanne. Et vos longues promenades aux champignons, vos courses dans le Jura, et les jolies poupées qu'il te ramenait de ses voyages? C'est de l'amour, ça, tu ne peux pas le nier.

- Là, j'étais encore une gamine. Tant que j'ai correspondu à son modèle de petite fille sage... Non, c'est plus tard, lorsque je suis devenue suspecte de féminité, qu'il s'est détaché de moi. A force de le

combattre, il voyait le mal partout. Je m'étais mise à penser par moi-même, je lui résistais, il s'est senti trahi, évidemment. Toi maman, tu te réfugiais dans la lecture, tu lisais du matin au soir, la maison était une mare huileuse où tu stagnais. J'aurais voulu des vagues, du bruit et de la fureur, une mère navigatrice, bravant les éléments, une mère courageuse qui m'aurait indiqué la voie!

La vérité ne sort-elle pas de la bouche de nos rejetons? Je n'ai pas pipé mot, Jeanne s'est levée, a ouvert la fenêtre, sa silhouette se détachait sur le ciel encadré, j'y ai lu l'ombre du Commandeur. Oui, celle de ta propre mère, mon Feu, la veuve noire qui m'admonestait, l'index levé.

Dieu nous protège de l'ascendant grandissant de nos descendants. Une fois de plus j'ai envié le privilège qui t'a permis d'éviter cette étape mortifiante. Je me suis levée à mon tour, j'ai proposé un thé de Chine. Jeanne a acquiescé, et s'est installée à mon bureau en attendant. De la cuisine je l'entendais tapoter sur mon clavier.

- Ce Cher Feu, c'est qui, maman? Un abonné fidèle si j'en juge par le nombre de dossiers! J'ai ressenti une brusque colère: notre Unique venait de pénétrer dans mes fichiers personnels. J'ai bondi, je lui ai arraché la souris des mains.

- T'énerve pas, maman, je suis tombée dessus par hasard, je cherchais la liste de tes clients, tu as promis de me la montrer.

J'ai cédé, je n'aurais pas dû. Certes, en lisant mes commentaires elle s'est contrôlée, mais sa perplexité était visible. Dans la conversation que nous avons eue ensuite, incidemment, je me suis rendue compte que Jeanne en savait plus que moi sur les intentions de Philippe. Interrogée, elle m'a confirmé qu'ils étaient en contact régulier depuis ton décès. De quoi diable ces deux-là pouvaient-ils s'entretenir? Et leurs relations, de quelle nature...

- Allons, maman, avoue, ton Cher Feu, c'est papa! Trop facile à deviner! Je parie que tu lui notifies tes moindres faits et gestes, tu es incorrigible. Au rapport, Alice! Sous la pantoufle un jour, sous la savate toujours. Et toutes ces années galvaudées, à pondre des exégèses du Sermon sur la Montagne, toi qui rêvais d'écrire pour de bon, quel gâchis!

- Tu oublies mes poèmes, mes nouvelles. Et ces historiettes, ces contes qui t'étaient destinés, j'en ai des cahiers pleins, si tu veux les relire.

- Je te parle de tes obligations de femme de pasteur. Au lieu de te libérer enfin de ce poids, voilà que tu rempiles dans le registre de l'Oreille Attentive. Ecrivain d'Amour, bonjour l'alibi! A la cuisine, le thé était presque froid, et Jeanne l'a bu d'un trait, debout, au fixe sur ses brodequins, avant de claironner:

- Je suis peut-être enceinte, maman. Pas de Philippe, rassure-toi! De Matthieu, le noiraud qui m'a aidée à déménager. Il est jardinier paysagiste. Un homme de la Terre et de la Fleur, ça aurait plu à papa, non? Maintenant il faut absolument que je file, je suis hyper en retard.

Fille déçue, fille perdue, persiflait une voix dans ma tête. (A suivre)

**Veillées littéraires
Crêt-Bérard (Puidoux, VD)**

Anne Rivier

Croqueuse de mots
de *Bleu de Perse* à *Malley-sur-Mer*
entre romans et chroniques

18 mai 2005 à 20 heures

Entrée libre, panier à la sortie
Renseignements:
Serge Molla, Tél. 021 331 21 76,
smolla@protestant.ch